

Zehnte Sitzung – Dixième séance

Montag, 15. Juni 1987, Nachmittag
Lundi 15 juin 1987, après-midi

14.30 h

Vorsitz – Présidence: M. Cevey

Le président: En ouvrant notre séance et notre dernière semaine de session, j'ai le plaisir d'adresser, en votre nom et en mon nom personnel, des félicitations et des voeux de bonheur à M. Jean-Marc Sauvant, secrétaire général de l'Assemblée fédérale, à l'occasion de son 60ème anniversaire que nous lui souhaitons de passer agréablement parmi nous en cette journée parlementaire. (*Applaudissements*)

Fragestunde – Heure des questions

Question 18: de Chastonay. Entschädigung ausgewiesener Schweizer aus Algerien Indemnisation des expulsés et rapatriés suisses d'Algérie

Le lancinant et grave problème de l'indemnisation des expulsés et rapatriés suisses d'Algérie a-t-il été abordé lors de la récente rencontre du Président de la Confédération avec les représentants de la République française?

M. Aubert, président de la Confédération: Les autorités fédérales sont conscientes de la gravité du problème que vous avez soulevé et elles sont intervenues avec insistance à l'occasion de diverses rencontres officielles à haut niveau avec des représentants de la France, afin que la Sécurité sociale française accorde aux ressortissants suisses domiciliés en Suisse, comme elle l'a accordé aux ressortissants suisses domiciliés en France, la validation gratuite de leur période d'assurance accomplie en Algérie avant l'indépendance de ce pays. J'ai, moi-même, remis un aide-mémoire au ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, lors de sa visite du 31 octobre 1986 à Berne, ainsi qu'au Premier ministre, M. Jacques Chirac, le 4 juin 1987, à Genève, il y a onze jours.

M. Jean-Pascal Delamuraz en avait fait de même le 16 avril 1987, en remettant un aide-mémoire à son homologue, M. Edouard Balladur, lors de sa visite à Paris.

En outre, dans deux jours, notre secrétaire d'Etat, M. Edouard Brunner, se rendra à Paris et remettra encore une note concernant ce problème.

Au demeurant, il vous intéressera d'apprendre que l'Ambassade de France vient de nous faire parvenir, en date du 9 juin 1987, une note selon laquelle «une instruction générale devrait prochainement donner satisfaction aux ressortissants suisses concernés».

Question 19: Pitteloud. Verschwundene Schweizer in Argentinien Ressortissants suisses disparus en Argentine

La presse a fait état au début de ce mois de la recouverte, par la justice argentine, de l'enquête concernant la disparition de M. Alexis Jaccard, citoyen suisse et argentin disparu en 1977 à Buenos Aires.

Le Conseil national et le Conseil des Etats ont, en 1984, transmis une pétition au Conseil fédéral signée par 20 000 personnes réclamant que tout soit entrepris pour que le cas de citoyens suisses, ou d'origine suisse, disparus en Argentine soient élucidés.

L'action des autorités judiciaires suisses devait être réservée.

Le Conseil fédéral peut-il renseigner sur ce qu'il pense entreprendre dans le cas de M. Jaccard afin de démontrer sa volonté que la lumière soit faite sur ce cas et les autres et que l'oubli ne tombe pas sur les disparus de cette noire période?

M. Aubert, président de la Confédération: Le Département fédéral des affaires étrangères n'a jamais cessé de s'intéresser au sort de notre compatriote Alexis Jaccard qui a disparu en Argentine il y a plus de dix ans, le 16 mai 1977.

Vous ne l'ignorez pas, le Département des affaires étrangères et notre ambassade à Buenos Aires ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour retrouver la trace de M. Jaccard, puis pour faire la lumière sur les circonstances de sa disparition comme de celle d'autres ressortissants suisses ou personnes d'origine suisse disparus en Argentine à la même époque.

Je peux vous assurer que nous n'avons ménagé aucun effort afin de connaître la vérité et avons saisi chaque occasion pour réitérer aux autorités argentines notre intérêt à cet égard. J'ai d'ailleurs évoqué une fois encore ce problème auprès du Président de l'Argentine, en octobre 1984, lors de ma visite à Buenos Aires, et j'ai renouvelé mes questions à M. Alfonsín la semaine dernière, au cours de sa visite à Berne.

Le cas de notre compatriote Alexis Jaccard est entre les mains de la justice argentine et, comme vous l'avez mentionné, l'avocat défendant les intérêts de la famille Jaccard à Buenos Aires a demandé récemment une réouverture de l'instruction, celle-ci étant provisoirement suspendue faute d'éléments suffisants pour la faire aboutir.

J'ajoute que j'ai reçu Mme Jaccard, son avocat et certains membres du Comité de soutien pour Alexis Jaccard. L'Ambassade de Suisse en Argentine est en contact avec l'avocat et le juge chargé de l'enquête et continue de suivre cette affaire avec toute l'attention voulue.

Question 20: Butty. Nukleare und konventionelle Abrüstung Désarmement nucléaire et conventionnel

On assiste depuis quelques mois à des offensives diplomatiques proposant un désarmement nucléaire et conventionnel. La Suisse ne peut s'en désintéresser.

1. A Vienne, les pays membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, participant à la CSCE, conduisent des discussions parallèles sur une réduction des armes conventionnelles. Quelle est la position de la Suisse face à ces discussions et est-elle officiellement informée du développement de ces travaux?

2. Les deux superpuissances semblent sur la voie d'aboutir à un accord sur une réduction des armes nucléaires à longue et moyenne portée.

Qu'en est-il des armes nucléaires françaises et britanniques?

Est-ce que ce problème a été abordé lors des récents entretiens que M. le Président de la Confédération a eus avec M. Mitterrand, d'une part, et M. Chirac, d'autre part?

M. Aubert, président de la Confédération: Je crois, Monsieur Butty, que je n'ai pas grand-chose à vous apprendre sur ce problème que vous connaissez parfaitement. Les pourparlers des vingt-trois membres d'alliances militaires en Europe ont commencé en février 1987 et se poursuivent, actuellement, en marge de la réunion, à Vienne, de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, avec comme objectif de parvenir à un accord sur un mandat en vue de négociations concernant le désarmement conventionnel en Europe. La Suisse n'a pu que saluer cette initiative, étant donné que les problèmes liés à la réduction des forces armées et des armes conventionnelles sur notre continent concernent, au premier chef, les pays membres des alliances militaires. Toutefois, nous estimons qu'une telle

Mitteilungen des Präsidenten

Communications du président

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1987
Année	
Anno	
Band	II
Volume	
Volume	
Session	Sommersession
Session	Session d'été
Sessione	Sessione estiva
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	10
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	15.06.1987 - 14:30
Date	
Data	
Seite	801-801
Page	
Pagina	
Ref. No	20 015 454

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.